

# Rapport d'activités simplifié et harmonisé

Veuillez renvoyer ce formulaire à l'adresse ci-contre :



#### Service public de Wallonie

Intérieur et Action sociale Département de l'Action sociale Direction de l'Action sociale

Avenue Gouverneur Bovesse, 100 5100 Namur

Personnes de contact :

Mme Isabelle BARTHOLOME

Tél.: 081 32 73 71

isabelle.bartholome@spw.wallonie.be

Mme Isabelle GRECK Tél.: 081 32 72 98

isabelle.greck@spw.wallonie.be

# Rapport d'activités simplifié et harmonisé Maison d'accueil

#### Réglementation

Code wallon de l'Action sociale et de la Santé (art. 66 à 117). Code réglementaire de l'Action sociale et de la Santé (art. 69 à 123, annexes 4 à 14).

# Information préalable

Le rapport d'activités simplifié et harmonisé, outre son objectif principal d'avoir un aperçu des activités des opérateurs agréés de l'action sociale, s'inscrit dans la volonté d'élaborer un baromètre de l'action sociale afin d'obtenir des indicateurs clés des secteurs de l'action sociale permettant de suivre leur évolution, de dégager des tendances et de conseiller l'autorité.

Si vous avez plusieurs sièges d'activités, vous pouvez remplir un rapport d'activité simplifié et harmonisé (RASH) pour chacun de vos sièges d'activités.

#### 1 Coordonnées de l'entreprise

1. Coordonnees de l'entreprise		
1.1. Identification		
Numéro d'entreprise		
0  4  1  5  .  8  2  7  .  0  2  3		
Dénomination du pouvoir organisateur		
Les Quatre Vents		
Secteur □ Public ⊠ Privé		
1.2. Adresse du siège social		
Rue	Numéro	Boîte
Rue des Choraux	17	
Code postal Localité		
$1 \begin{vmatrix} 4 \end{vmatrix} 0 \begin{vmatrix} 0 \end{vmatrix}$ Nivelles		
1.3. Adresse du siège d'activités		
Rue	Numéro	Boîte
rue des Choraux 17	17	

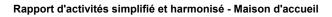
Soumis le 25/02/2022 15:33 - 1344009-447464



Code postal	Localité NIVELLES		
1.4. Personne	e de contact		
⊠ M. □ Mme	Nom Gruselin	<b>Prénom</b> Didier	
Téléphone 0 6 7 / 2 1 . Courriel	au moins un numéro de téléphor Télépho  7 0 . 0 4		phone
Ces données s		n numéro de téléphone qui perdure da	ans le temps, indépendamment des
	ial@asbl-les4vents.be		
Téléphone 0 6 7 / 2 1 .	7 0 . 0 4		
1.6. Fédération	n		
Fédération (fac	cultatif)		
2. Activités	réalisées en 2021		
2.1. Personne	.l		
	r P affectés aux missions liées à	l'agrément	
	Hommes	Femmes	Total
Moyens en per	rsonnel	[	
2.2. Activités			
Demandes no	on rencontrées	Hommes	Femmes
Manque de pla	ce		
Inadéquation a maison Séjour antérieu	vec le projet pédagogique de la		
Autres	<b>1</b> 1		
Total			229
Nuitées		Hommes	Femmes
Adultes			
Enfants			
Total		6 3 7 1	5 2 1 4
NI a made were de	the enther transmit	Hommes	Femmes
Nombre de nui nuitées sous d	tées agréées (y compris les érogations)	6 4 8 6 , 0 0	5 3 2 9 , 0 0
	tées pendant les périodes de	4 6 5 , 0 0	



aux d'occupation globale (sur les nuitées gréées)	<u>                                     </u>	
urée moyenne des séjours terminés dans année en cours (en jours)	Hommes	Femmes
dultes	9 3 , 6 3	1   1   4   ,   0   0
nfants	1   0   0   ,   7   1	
ccueillez-vous des personnes victimes ou aute ] Oui	urs de violence ?	
Cet accueil est-il subventionné ? ☑ Oui	□Non	
Nombre de personnes	Hommes	Femmes
Adultes		
Enfants		
Nombre de nuitées (adultes)		
Statut	Hommes	Femmes
Victime		
Auteur		
Enfant		
Violences conjugales/entre partenaires	Hommes	Femmes
Physique		
Economique		
Sexuelle		
Psychologique		
Administrative		
Verbale (insultes)		
Autre		
Inconnu		
Total		
Violences intrafamiliales (intergénérationnelles)	Hommes	Femmes
Physique		
Economique		
Sexuelle		
Psychologique		
Administrative		
Verbale (insultes)		
Autre		
Inconnu		
Total		
Autres formes de violences	Hommes	Femmes
Physique		
Economique		
Sexuelle		





Psychologique		
Administrative		
Verbale		
Mutilation génitale féminine		
Crime lié à l'honneur		
Mariage forcé		
Autre		
Inconnu		
Total		
□Non		
Faites-vous de l'accompagnement post-hébergement ?		
⊠ Oui		
Cet accompagnement est-il subventionné?	<b>∇</b> / <b>N</b>	
□ Oui	⊠ Non	
Nombre de ménages		
□Non		
Faites-vous de l'accueil en urgence ?		
⊠ Oui		
Cet accueil est-il subventionné ?		
□ Oui	⊠ Non	
Nombre de personnes hommes		
1   1		
Nombre de personnes femmes		
1 3		
□ Non		
Faites-vous de l'accueil d'enfants ?		
□ Oui		
⊠ Non		
2. Bánáficiairea		

# 3.1. Nombre de personnes hébergées

Туре	Hommes	Femmes
Adultes		
Enfants		
Total		

# 3.2. Répartition des personnes hébergées selon l'âge

Possédez-vous la répartition des personnes hébergées selon l'âge ?

⊠ Oui

A		
Age	Hommes	Femmes
Moins de 1 an		
De 1 à 3 ans		
De 4 à 6 ans		
De 7 à 9 ans		
De 10 à 12 ans		
De 13 à moins de 18 ans		
De 18 à 24 ans		



De 25 à 29 ans	6	
De 30 à 39 ans		
De 40 à 49 ans		
De 50 à 59 ans		
60 ans et plus		
Inconnu		
Total	8 6	
□ Non		

# 3.3. Composition des familles

Les mineures enceintes ou avec enfant sont considérées comme adultes.

Туре	Nombre
Hommes isolés	4 9
Femmes isolées	3 0
Couples	
Couples avec enfants	
Familles monoparentales - père et enfant(s)	
Familles monoparentales - mère et enfant(s)	
Autres	
Total	

3.4. Motifs d'entrée	selon l	'usager
----------------------	---------	---------

Motif d'entrée	Hommes	Femmes
Problèmes de logement		
Problèmes administratifs		
Problèmes d'assuétudes/dépendances		
Problèmes de violences sexistes et/ou intrafamiliales		
Problèmes de santé mentale		
Problèmes de parentalité		
Problèmes financiers		
Autres		
Total	1 6 7	

# 3.5. Répartition des adultes hébergés

Répartition des adultes hébergés selon la nationalité	Hommes	Femmes
Belge		
Europe UE		
Europe hors UE		
Autre		
Inconnue		
Total		

Répartition des adul	tes selon leur
provenance	

Hommes

Femmes



Répartition des adultes selon leur	Hommes	Femmes
Total		
Inconnue		
Aucun endroit fixe		
Famille		
Institution		
Logement autonome		

Répartition des adultes selon leur destination après le séjour	Hommes	Femmes
Logement autonome		
Institution		
Famille		
Aucun endroit fixe		
Inconnue		
Total		

# 4. Données particulières

#### Organisation de projets/ateliers

Vaccination du personnel via le CESI et des hébergés via notre médecin référent.

Mise en place d'un fichier permettant, en collaboration avec le Relai Social du E Renforcement de l'accompagnement individuel face aux problèmes de santé mentale e Poursuite du télétravail pour le personnel administratif.

Afin de renforcer la cohésion des divers groupes, organisation de soirées à thème Participation active à la mise en place du Relai Social du Brabant Wallon.

Réserver en permanence 6 à 7 lits vides afin de pouvoir, compte tenu des composit

# Liste des formations données par des tiers

Coaching pour la nouvelle directrice pédagogique.

Suivi en visioconférence d'une formation pour l'accueil d'un public bas seuil par Suivi en présentiel d'une formation sur les troubles liés à la bipolarité. 7 modu Participation aux réunions du réseau Psy 107.

Participation des assistantes sociales aux réunions organisées les services sociales exposé réalisé dans une école avec pour thème principal : la pauvreté.

Rencontre avec l'équipe du SPAD

## Liste des conventions effectives lors de l'année de référence

Médecin référent

CPAS

## Supervisions (nombre ou fréquence)

0

Réunions d'équipe (nombre ou fréquence)

1 fois par semaine

# 5. Auto-évaluation

Descriptif du travail social réalisé



Reprise des accueils et gestion des tests PCR lorsque les demandes sont jugées recevables

Accompagnement plus intensif par rapport à une population plus fragilisée (limitée) et déboussolée par rapport au contexte et aux conséquences de la crise sanitaire.

Régularisation des dossiers sociaux et financiers lors des diverses phases de "déconfinement".

Important travail de rencontre de candidats à l'hébergement qui sont restées sans suite (impact sur les DNS).

### Evaluation et descriptif des activités réalisées dans le cadre des missions du service

Emergence d'un public hommes seuls accompagnés d'enfants. Ce public a demandé une certaine adaptation de notre manière de travailler.

Plusieurs situations de santé mentale rencontrées en interne ou en post-hébergement ont montré notre impuissance face à ce type de problématique et la difficulté d'activer en urgence les acteurs de la santé ou du monde judiciaire.

En fin d'année, accueil de plusieurs grandes familles alors que nous rencontrions jusqu'à cette période énormément de difficultés à faire accepter le mode de vie communautaire.

#### Difficultés rencontrées

6 à 7 lits laissés vides en permanence pour gérer les diverses vagues d'infection Rappels réguliers des règles sanitaires avec un personnel lui-même parfois absent. Suivis rendus compliqués par la fermeture des permanences des services sociaux. Gestion compliquée de multi consommateurs inscrits dans des réseaux de gestion ou de revente de produits.

Trésorerie très impactée par les chambres vides non seulement celles réservées pour gérer la crise mais aussi les chambres familles qui n'ont pas été mises à disposition par manque d'adhésion aux projets.

Fracture entre les réalités sociales et administratives des personnes à la rue et les exigences de l'Etat afin de permettre un minimum de liberté. Exemple: absence de carte d'identité.

#### Perspectives ou points d'attention pour le futur

Arrêt au 1er janvier de la location d'un bâtiment comprenant 11 lits. Les 5 studios glissent en post-hébergement.

Arrêt au 1er juillet de la location complète d'un bâtiment. Nous perdons 3 lits et ne conservons que jusqu'au 31 décembre, la jouissance de 3 autres lits.

Intervention dans la mise en relation entre le Gouverneur et un propriétaire avec lequel nous travaillons. Ce dernier a mis en location deux studios pour les 6 maisons d'accueil du Brabant Wallon. Objectif, lutter contre la pandémie et son impact dans les maisons d'accueil.

Elaboration de deux fiches projets dans le cadre de la rénovation de notre patrimoine. La toiture et les corniches des bâtiments situés à la rue de Choraux s'effondrent. L'activité pourrait être menacée si nous ne parvenons à obtenir des moyens pour réaliser les travaux.



# 6. Protection de la vie privée et voies de recours

### 6.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service Public de Wallonie;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service Public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles »;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service
   Public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service Public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

## 6.2. Voies de recours

# Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. Introduire un recours interne à l'administration.

Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.

2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur.

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur Tél. gratuit 0800 19 199 http://www.le-mediateur.be